



En exercice : 58

Présents : 45

Votants : 46

Séance du 3 juillet 2023

Le Trois Juillet Deux Mille Vingt-Trois à Vingt Heures, les membres de la Communauté de Communes du Pays de Craon, légalement convoqués le 27 juin 2023, se sont réunis au Centre administratif intercommunal à Craon, sous la Présidence de **M. Christophe LANGOUËT** - Président

Étaient Présents :

ASTILLÉ	DEROUE Loïc, titulaire
ATHÉE	MARTIN-FERRÉ Nadine, titulaire
BALLOTS	CHAUVIN Maxime, DALIFARD Alexia, titulaires
BOUCHAMPS LES CRAON	GAUBERT Jean-Eudes, titulaire
BRAINS SUR LES MARCHES	SORIEUX Vanessa, titulaire
CHÉRANCÉ	VALLÉE Jacky, titulaire
CONGRIER	TISON Hervé, titulaire
COSMES	COUÉFFÉ Dominique, titulaire
COSSÉ LE VIVIEN	LANGOUËT Christophe, BÉZIER Florence, MANCEAU Laurence, titulaires
COURBEVEILLE	BANNIER Géraldine, titulaire
CRAON	DE GUEBRIANT Bertrand, GUIARD Philippe, LANVIERGE Quentin, MAHIER Aurélie, PREVOSTO Dominique, RAGARU Edit, titulaires
	DESHOMMES Catherine, titulaire
CUILLÉ	/
DENAZÉ	/
FONTAINE COUVERTE	BERSON Christian, titulaire
GASTINES	TESSIER Jean-Pierre, titulaire
LA BOISSIÈRE	LECOT Gérard, titulaire
LA CHAPELLE CRAONNAISE	/
LA ROË	JULIOT Thierry, titulaire
LA ROUAUDIÈRE	DERVAL Séverine, titulaire
LA SELLE CRAONNAISE	BRÉHIN Colette, titulaire
LAUBRIÈRES	CHANCEREL Philippe, titulaire
LIVRÉ LA TOUCHE	/
MÉE	CHAMARET Richard, GARBE Pascale, titulaires
MÉRAL	GENDRY Daniel, titulaire
NIAFLES	RESTIF Vincent, titulaire
POMMERIEUX	LEFEVRE Laurent, DE FARCY DE PONTFARCY Christine, GENDRY Hugues, titulaires
QUELAINES ST GAULT	GAULTIER Patrick, BALOCHE Dorinne, LIVENAIIS Norbert, titulaires
RENAZÉ	BARBÉ Béatrice, titulaire
SENONNES	/
SIMPLÉ	PENE Loïc, GUILLET Vincent, titulaire
ST AIGNAN S/ROË	/
ST ERBLON	BOURBON Aristide, titulaire
ST MARTIN DU LIMET	GILLES Pierrick, titulaire
ST MICHEL DE LA ROË	BEUCHER Clément, titulaire
ST POIX	GUINEHEUX Dominique, titulaire
ST QUENTIN LES ANGES	BEDOUET Gérard, titulaire
ST SATURNIN DU LIMET	

Étaient excusés : LÉPICIER René-Marc (CONGRIER), RADÉ Maurice (Cossé-le-Vivien), CHADELAUD Gaétan (La Roë), PELLUAU Philippe (Renazé),

Étaient absents : DOREAU Jean-Sébastien (Cossé-le-Vivien), HAMARD Benoît (Craon), HINCELIN Marie-Noëlle (Cuillé), GOHIER Odile (Denazé), BASLÉ Jérôme (Fontaine-Couverte), JUGÉ Joseph (La Selle-Craonnaise), BAHIER Alain (Mée), CLAVREUL Yannick (Simplé), GAUCHER Olivier (St Erblon)

Membres titulaires ayant donné pouvoir :

Philippe PELLUAU a donné pouvoir à Hervé TISON

Maurice RADÉ a donné pouvoir Laurence MANCEAU

Secrétaire de Séance : Élu M. Loïc PÈNE, désigné en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

OBJET 2023-07/100 : FINANCES

Séance du : 3 juillet 2023

OBJET 2023-07/100 : FINANCES
DÉCISION MODIFICATIVE BUDGET PRINCIPAL

M. Maxime Chauvin, Vice-président en charge des Finances, rappelle au conseil communautaire que le vote des budgets primitifs pour l'exercice 2023 est intervenu lors de la séance du conseil communautaire du 27/02/2023.

Budget Principal (70000)

M. Maxime Chauvin expose au conseil communautaire qu'il convient d'ajuster les crédits sur le budget principal :

- augmentation des crédits pour réparer le mur du pôle santé de Renazé (estimation travaux + frais annexes 100 000 euros) et la rénovation de la salle
- augmentation des crédits pour les travaux d'extension du CAI suite à l'Avant-Projet Définitif (APD)
- augmentation des crédits pour les travaux France Services Renazé suite à l'Avant-Projet Définitif (APD)

M. Chauvin propose de financer ces besoins de crédits supplémentaires par :

- un emprunt
- un virement de la section de fonctionnement
- l'actualisation des crédits inscrits en DETR pour France Services Renazé suite à la notification

Considérant l'avis favorable du Bureau en date du 26 juin 20223,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré :

À l'unanimité (46 votants),

⇒ **APPROUVE** la décision modificative n°3 – Budget principal 70000, comme suit :

Section de fonctionnement					
compte	dépenses	BP 2023	compte	recettes	BP 2023
	Total dépenses BP	23 613 819,01 €		Total recettes BP	23 613 819,01 €
	Total DM n°1	0,00 €		Total DM n°1	0,00 €
	Total DM n°2	0,00 €		Total DM n°2	0,00 €
022	022 dépenses imprévues	-65 125,58 €			
023	023 virement à la section d'investissement	65 125,58 €			
	Total DM n°3	0,00 €		Total DM n°3	0,00 €
	total dépenses	23 613 819,01 €		total recettes	23 613 819,01 €

Section d'investissement					
compte	dépenses	BP 2023	compte	recettes	BP 2023
	Total dépenses BP	15 480 408,36 €		Total recettes BP	15 480 408,36 €
	Total DM n°1	0,00 €		Total DM n°1	0,00 €
	Total DM n°2	0,00 €		Total DM n°2	0,00 €
2313	103 Pôle Santé Renazé	48 000,00 €	16	16 Emprunt	1 000 000,00 €
2313	119 Centre administratif Craon	1 021 567,00 €	021	021 virement de la section d'investissement	65 125,58 €
2313	146 France Service Renazé	92 675,00 €	1321	146 France Service Renazé (DETR 2023)	97 116,42 €
	Total DM n°3	1 162 242,00 €		Total DM n°3	1 162 242,00 €
	total dépenses	16 642 650,36 €		total recettes	16 642 650,36 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200048551-20230703-DELIB202307100-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/07/2023

Affichage : 11/07/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



Le secrétaire de séance,
Loïc PÈNE

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
 Craon, le 11 juillet 2023

Pour extrait conforme,
 Le Président,
Christophe LANGOUËT

